



Il est encore temps de voter ! Jusqu'au 5 janvier

14 candidats sont en lice pour remporter le concours de l'Arbre de l'Année 2020 ! Il est encore temps de découvrir ces nominés et de voter pour votre arbre préféré et ainsi élire l'arbre qui recevra le Prix du Public 2020.

Une récolte 2020 particulièrement riche

Presque 300 arbres ont été présentés au concours de l'Arbre de l'Année 2020.

Le jury composé du magazine *Terre Sauvage*, de l'*Office national des forêts*, de l'association *A.R.B.R.E.S.*, de la *LPO* et de l'*Agence des espaces verts* de la Région Ile-de-France s'est réuni début septembre pour désigner les 14 candidats qui défendent actuellement les couleurs de leurs régions.

Il est encore temps de voter !

Vous avez **jusqu'au 5 janvier 2021** pour voter sur le site www.arbredelannee.com. Celui qui recevra le plus de voix se verra attribuer le Prix du Public 2020.

Retrouvez les 14 arbres nominés dans le magazine *Terre Sauvage*, en kiosque à partir du 22 décembre 2020 !



©Terre Sauvage

Rendez-vous le 13 janvier pour l'annonce des résultats

Le jury se réunira pour élire l'arbre « Prix du Jury » et annoncera les résultats du « Prix du Public » et « Prix du Jury » le **13 janvier 2021** sur le site de L'Arbre de l'Année. Tous les lauréats feront l'objet d'une publication dans le magazine *Terre Sauvage*.

Direction l'Arbre de l'Année Européen !

L'arbre qui recevra le prix du public, défendra les couleurs de la France à la finale du concours « Arbre de l'Année Européen ». Vous pourrez continuer à le soutenir en votant à partir du 1er février 2021 sur le site www.treeoftheyear.org/fr.

CONTACTS PRESSE

aurelia.lefety@onf.fr ☎ 06 67 74 36 52

pauline.cecotti@bayard-territoires.com ☎ 04 79 26 27 60

www.arbredelannee.com



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

